COPERNIC
organisme de COncertation Pour l'Eau des bassins versants de la Rivière NIColet
Rivière, je boirai de ton eau

OBV ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS DU QUÉBEC

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Les partenaires poursuivent les actions pour les Trois Lacs

Saint-Albert, le 31 janvier 2013 - La cinquième rencontre de la table de concertation du bassin versant des Trois Lacs, coordonnée par l'organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC), s'est tenue à Saint-Adrien le 24 janvier dernier. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'état actuel du bassin versant des Trois Lacs et les actions réalisées à ce jour.

Plusieurs sujets ont été abordés par les intervenants du milieu : le bilan des actions agricoles de la Zone d'Intervention Prioritaire Phosphore (ZIPP) de la rivière Nicolet Sud-ouest, le Plan d'actions pour la gestion de l'eau sur le territoire de la MRC des Sources pour la période 2013-2015, le Projet de restauration des Trois-Lacs, et l'exploration minière dans la municipalité de Wotton.

Par ailleurs, un montant de 127 140$ a été investi depuis 2012 par la Conférence régionale des élus de l'Estrie et le milieu (MRC, municipalités) pour des projets sur la qualité de l'eau en Estrie. Ces projets, qui visent à mettre en œuvre des actions du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Nicolet, sont axés sur la réduction des apports en sédiments et éléments nutritifs dans les Trois Lacs.

À cet effet, pas moins de six nouvelles ententes de bassin ont été signées entre COPERNIC, la MRC des Sources, ainsi que d'autres partenaires, pour l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant des Trois Lacs. Avec la mise en place de son comité de gestion de l'eau, la MRC des Sources continue sa collaboration avec COPERNIC, notamment par un nouveau plan d'action lié à l'eau, et la révision de sa politique de l'eau.

Pour continuer dans la bonne voie, les partenaires souhaitent maintenant un renforcement de l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22). Des règlements qui permettront d'appliquer la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) sont également à prévoir pour l'amélioration de l'état des bandes végétales riveraines.

1000 rue Champoux - St-Albert, Qc, J0A 1E0
Téléphone : 819.353.2121 / Télécopieur : 819.353.2740
Courriel : copernic@copernicinfo.qc.ca / Internet : www.copernicinfo.qc.ca

L'organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC) est un organisme de bassin versant. Sa mission, définie dans la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*, est « d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre ».

- 30 -

Description des photos :

TableConcertationTroisLacs2013_1 : 25 personnes ont assisté à la 5e rencontre de la table de concertation du bassin versant des Trois Lacs.

TableConcertationTroisLacs2013_2. : Poignée de main après la signature de l'entente de bassin. De gauche à droite : M. Onil Giguère, conseiller de Saint-Adrien ; M. Frédéric Therrien, maire de Saint-Adrien et préfet suppléant de la MRC des Sources ; M. Caroll McDuff, président de COPERNIC.

Pour information :
Karine Dauphin, *M.Sc. Env.*
Directrice générale de COPERNIC
Téléphone : 819-353-2121 #31
Courriel : copernic@copernicinfo.qc.ca